

17. L'impact des politiques publiques sur nos pratiques professionnelles

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels des établissements médico-sociaux

Durée

1 jour

Organisme de formation

ASKORIA

Date limite d'inscription

30/08/2019

Lieux & dates

Groupe 1

Lyon

Le 19 septembre 2019

Groupe 2

Chambéry

Le 3 octobre 2019

Groupe 3

Valence

Le 10 octobre 2019

Groupe 4

SESSION ANNULÉE : Le Puy-en-Velay (14 nov 2019)

Groupe 5

Clermont-Ferrand

Le 28 novembre 2019

Interlocuteur Opco Santé

Sabrina Desbordes

sabrina.desbordes@unifaf.fr

04 72 07 36 81

Interlocuteur OF

Sylvie Gilbert

sylvie.gilbert@askoria.eu

02 90 09 14 08

Contexte

Le flot de réformes successives (Plan d'actions pour le travail social, loi ASV, loi santé, lois asile et immigration, crise des migrants, réformes tarifaires, généralisation progressive des CPOM, réponse accompagnée pour tous...) provoque de nombreux « chantiers » dans les établissements. Il modifie les règles du jeu et transforme les rôles et places de chacun. Cette recomposition du secteur est complexifiée par la réforme de l'état et de son administration territoriale qui renforce les principes de modernisation.

Les établissements et services du secteur se trouvent aujourd'hui dans une période de bascule. Les effets conjugués de la décentralisation, de l'évolution des politiques sociales, de la réforme de l'Etat, des nouvelles contraintes budgétaires et tarifaires, de la mise en place de nouveaux outils de régulation (ARS, agences de cohésion sociale, CPOM, GCSMS,...) oblige une transformation majeure des organisations et plus généralement du fonctionnement de ce champ professionnel.

Dans ce contexte :

- Quels sens et quel lien à donner à ces réformes ?
- Quelles clés de compréhension doivent aujourd'hui disposer les professionnels (dirigeant, cadre de direction intermédiaire, coordinateurs, intervenants socio éducatifs...) pour adapter les modes de gouvernance et les organisations de travail, les pratiques ?
- Quelles marges de manœuvre et quelles opportunités pour faire face aux logiques émergentes ?
- De quelles stratégies adaptatives se doter ? Avec quels acteurs ?

Face à ces questions, l'appropriation et le sens des différentes réformes impactant le secteur est un enjeu majeur. Anticiper, se projeter, ne pas subir... La formation proposée par UNIFAF Auvergne-Rhône Alpes permet aux acteurs quels qu'ils soient de se repérer dans un environnement complexe et d'entrevoir des marges de manœuvre et des opportunités de changement.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et les évolutions des politiques publiques
- Appréhender leurs impacts sur les modalités de fonctionnement des établissements, services et sur ses propres pratiques professionnelles.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

- ⇒ Les politiques publiques de 2002 à nos jours.
- ⇒ Le chaînage des réformes et RBPP (2002/2005/2007/ASV/PST/RGPP/ARS/SERAFIN/LOLF...)
- ⇒ Les évolutions législatives au service d'un changement de logique : du sectoriel cloisonné à une approche matricielle et inclusive
- ⇒ La question du périmètre du territoire : « Vers une forme intégrée de coopération sur les territoires »
- ⇒ La diversification et la modernisation du secteur social et médico-social
- ⇒ La création des agences de nouveaux opérateurs dans le paysage
- ⇒ Les fragmentations et barrières existantes
- Gouvernance territoriale et outils de politiques publiques
- ⇒ La coopération sur les territoires alliant souplesse et adaptation au service du parcours des personnes
- ⇒ L'impact de cette nouvelle palette de réponses sur l'organisation fonctionnelle et les pratiques professionnelles
- ⇒ L'accompagnement des changements de façon stratégique, pédagogique et technique.
- ⇒ Les nouveaux outils de programmation et de planification : PRS/ SROS/ SROMS/ PRIAC.
- ⇒ Le retour à l'esprit de loi : l'amélioration de la qualité des prestations.
- ⇒ Des démarches à faire converger : le droit des usagers (principes éthiques et déontologiques) / les démarches d'amélioration des pratiques professionnelles (ANESM /RBPP) / la professionnalisation
- ⇒ Le décloisonnement des outils techniques